

Borne milliaire à Monthey et routes romaines du Bas-Valais

Paul COLLART

En septembre 1956, M. le chanoine J. M. Theurillat, de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, nous signalait la découverte, au-dessus de Monthey (Valais), au lieu-dit Cheneau Chili, d'une colonne portant une inscription latine. Nous devons à son obligeance une première copie de ce document et quelques bonnes photographies de la pierre dont il nous proposait l'étude. La lecture encore incertaine des dernières lignes du texte nous retint cependant de le commenter avant d'avoir pu intégralement le déchiffrer et le comprendre. C'est aujourd'hui chose faite. Nous tenons à remercier d'emblée Monsieur et Madame Marc Giovanola, qui nous ont aimablement autorisé à examiner cette pierre, et à exprimer notre vive reconnaissance au chanoine Theurillat, qui a bien voulu libéralement nous communiquer ses observations, nous accompagner sur place et nous abandonner une publication qui lui revenait de droit.

Il s'agit d'une colonnette de calcaire poreux, exhumée lors de travaux de terrassement pratiqués dans la pente qui domine Monthey vers le Sud. Hauteur, 116 cm ; diamètre supérieur, env. 23 cm ; circonférence au corps, 71,5 cm. Le fût, légèrement renflé, se termine en haut par un astragale et porte une inscription de onze lignes. Les lettres, gravées sans soin, sont irrégulières et de hauteur inégale (3 à 5 cm) ; celles de la onzième ligne, détachée, sont plus grandes (env. 9 cm). La surface de la pierre, usée, présente des trous et des fentes qui parfois se confondent avec le dessin des lettres ; des concrétions estompent le début des lignes et en rendent la lecture difficile. Quelques ligatures et points séparatifs : N = nv (l. 4), an (l. 7), av (l. 10) ; barre transversale des A souvent omise. Copies, photographies, estampage.

Le monument se dresse aujourd'hui dans le jardin de la villa de M. Marc Giovanola, en bordure duquel il a été trouvé, et où nous l'avons vu.

L'inscription se lit (cf. pl. I, fig. 1 à 3) :

D D · N N · D I O C
L E T I A N O E T
M A X I M I A N
O I N I C T ·
5. A V G G · E T C O N
S T A N T I O E T M
A X S I M I N O N O B
I L · C A E S S · Q M V L T A
M I L I A E T M I L I A
10. X X N A L E C L A
X V I I

On transcrit :

d(ominis) n(ostris) Dioc-
letiano et
Maximian-
o in(v)ict(is)
5. *Aug(ustis) et Con-*
stantio et M-
axsimi(a)no nob-
il(issimis) Caes(aribus), q(uod) multa
milia et milia
10. *XX a Val(l)e(nsium) Cla(udii) (Foro)*
XVII

Bien que difficile, la lecture des lignes 9-10 nous semble maintenant assurée. Le mot *Foro* et le verbe (*refecerunt*, ou *reficienda curaverunt*) restent sous-entendus.

Traduction : « A nos seigneurs Dioclétien et Maximien invincibles Augustes, et Constance et Maximien très nobles Césars, parce qu'ils ont fait réparer de nombreux milles (de la route), et (notamment) 20 milles à partir du Forum de Claude en Valais (auj. Martigny). 17 (me mille). »

* * *

La mention simultanée des deux Augustes Dioclétien et Maximien et des deux Césars Constance et Maximien permet de dater notre texte de la période qui s'étend de l'institution de la tétrarchie, le 1^{er} mars 293 après J.-C., à l'abdication de Dioclétien, le 1^{er} mai 305. Les quatre princes sont

ici désignés par leur cognomen et par leur titre d'Auguste ou de César, sans adjonction d'aucun autre.

Proclamé Auguste à la mort de Numérien, le 17 septembre 284, Caius Aurelius Valerius Diocletianus (Dioclétien) devint maître de l'Empire après celle de Carin, au printemps 285. Il s'associa peu après Marcus Aurelius Valerius Maximianus (Maximien), proclamé Auguste à son tour en 286. Le système de la tétrarchie fut instauré, le 1^{er} mars 293, par la promotion au rang de César de Caius Galerius Valerius Maximianus (Galère, ici nommé lui aussi Maximien) et de Marcus Flavius Valerius Constantius (Constance Chlore), gendres des deux Augustes. Il fut irrémédiablement ébranlé lors de l'abdication simultanée de ceux-ci, le 1^{er} mai 305, bien qu'on eût cherché à le maintenir par la promotion des deux Césars au rang d'Auguste et par la désignation de deux nouveaux Césars, Maximin Daia et Sévère. Trop d'ambitions et de rivalités s'affrontaient alors.

L'œuvre entreprise par Dioclétien et les réformes qu'il avait accomplies dans la structure de l'édifice impérial, sur les plans politique, administratif, économique, militaire et culturel, avaient pour but le rétablissement de l'ordre et de la prospérité, gravement compromis par une longue période d'anarchie. La réfection des routes en est un aspect.

Dans cette perspective, l'importance de la route du Grand St-Bernard ne pouvait manquer d'attirer l'attention. Voie de communication la plus directe et la plus rapide entre l'Italie et les provinces septentrionales de l'Empire, elle était nécessaire à la saine administration de celles-ci comme à leur défense. Déjà César, en 57 avant J.-C., avait cherché, d'ailleurs en vain, à s'en emparer¹. En soumettant les Alpes, Auguste l'avait ouverte aux Romains ; les hommages qui lui furent rendus, entre 8 et 6 avant J.-C., par deux des peuples du Valais, les Seduni et les Nantuates, en portent témoignage². Plus tard, la sollicitude de Claude se manifesta non seulement par l'octroi du droit latin aux habitants d'Octodurus (Martigny)³, devenu Forum Claudii Vallensium et bientôt chef-lieu du Valais unifié⁴, mais aussi par l'aménagement d'une route carrossable pour remplacer l'ancien chemin muletier ; un milliaire de 47 après J.-C. au nom de cet empereur le rappelle encore⁵. Les ex-voto que déposaient au sommet du col, dans le sanctuaire de Jupiter Poeninus, les voyageurs qui regagnaient leur patrie ou le siège provincial

¹ Caes., *Bell. Gall.*, III, 1 à 6.

² *CIL*, XII, 136 et 145 = Dessau, *ILS*, 6755 et 6754 ; Howald-Meyer, *Die römische Schweiz*, 37 et 38. Cf. P. Collart, *Revue suisse d'art et d'archéologie*, III, 1941, p. 13 s. et pl. 4, fig. 8.

³ Plin., *Hist. nat.*, III, 20, § 135 : *sunt praeterea Latio donati incolae, ut Octodurense et finitimi Ceutrones...*

⁴ Cf. *CIL*, XII, 5519 à 5523 = Howald-Meyer, 372 à 375 ; et F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 3^e éd., p. 164 s. ; D. van Berchem, *Museum Helveticum*, XIII, 1956, p. 207 s.

⁵ *CIL*, XII, 5528 = Howald-Meyer, 377 ; cf. F. Staehelin, *op. cit.*, p. 340, fig. 71. Ce milliaire, trouvé à St-Saphorin et conservé là dans l'église, n'est peut-être pas le seul souvenir des travaux routiers effectués par Claude : un fragment de milliaire, aujourd'hui disparu, signalé à St-Triphon par Levade au XVIII^e siècle (*CIL*, XII, 5524) semble avoir porté, lui aussi, la titulature de cet empereur ; cf. Howald-Meyer, ad 375.

de leur activité montrent l'étendue des relations qui s'effectuaient par cette voie aux premiers siècles de notre ère⁶. Dans le même temps, les Romains avaient substitué aux anciens péages la taxe de la *quadragesima Galliarum*, perçue par leurs fonctionnaires au défilé de St-Maurice d'Agaune⁷. La sécurité du trafic était garantie par de petits postes militaires échelonnés sur la route et dont l'effectif était fourni par les légions du Rhin⁸.

Au III^e siècle, l'entretien de la route établie par Claude à travers le Bas-Valais dut être pendant longtemps négligé, en raison des troubles et des bouleversements provoqués par les premières invasions barbares. L'irruption des Alamans sur le Plateau suisse, en 259-260, avait ruiné Aventicum ; la terreur qu'elle suscita est manifestée par l'enfouissement de nombreux trésors monétaires, dont l'un fut précisément retrouvé près de Bex⁹. Leurs incursions se répétèrent pendant bien des années, marquées par les mêmes phénomènes et les mêmes alarmes, un instant suspendues par l'intervention d'Aurélien. Il fallut à Probus de pénibles campagnes pour refouler ou pour fixer de nouvelles hordes d'envahisseurs et libérer enfin la rive gauche du Rhin.

L'importance de ce glacis, englobé par Dioclétien dans le diocèse des Gaules, explique l'intérêt que suscite alors à nouveau la route du Grand St-Bernard. En 286, Maximien s'établit à Trèves pour conduire la lutte contre les Barbares ; il y revêtit le consulat en 287 et 288 ; et c'est à Trèves qu'il célébra, le 21 avril 289, la fête de la fondation de Rome au cours de laquelle Mamertin prononça son panégyrique¹⁰. Trèves devint un peu plus tard, avec Nicomédie, Sirmium et Milan, l'une des résidences impériales de la tétrarchie, et c'est là que vint se fixer Constance Chlore. Le choix de cette ville comme siège d'un atelier monétaire, les édifices qui l'embellirent montrent quel en fut alors l'essor : la Porta Nigra construite vers 300, la basilique constantinienne un peu plus récente sont parmi les plus remarquables monuments de l'époque¹¹. Le nom de Trèves est encore étroitement lié aux premières années du règne de Constantin, proclamé par les troupes de Bretagne et de Gaule après la mort de son père Constance Chlore à Eburacum le 25 juillet 306, et d'abord occupé sur le Rhin à combattre les Francs et les Alamans ; c'est dans cette ville que fut prononcé son panégyrique en juillet 310 ; il y passa encore l'hiver 313-314, après que la défaite de Maxence, l'accueil triomphal de Rome et les conférences de Milan eurent fait de lui l'un des maîtres reconnus de l'Empire ; et c'est de la frontière du Rhin qu'il partit pour aller combattre Licinius, en 314.

⁶ Cf. F. Staehelin, *op. cit.*, p. 344 sqq. ; Howald-Meyer, 72 à 89.

⁷ P. Collart, *loc. cit.*, nos 1, 4, 21 ; pl. 2, fig. 2 ; pl. 3, fig. 5 ; pl. 23, fig. 21, et notamment p. 8 s. = Howald-Meyer 54 à 56. Cf. F. Staehelin, *op. cit.*, p. 349 ; D. van Berchem, *loc. cit.*, p. 204

⁸ P. Collart, *loc. cit.*, nos 1 (*legio VIII Augusta*) et 5 (*legio XXII Primigenia Alexandriana pia fidelis*), pl. 2, fig. 3 ; pl. 3, fig. 6 = Howald-Meyer, 57 et 58 : inscriptions provenant de Massongex, siège probable de l'un de ces postes.

⁹ Cf. Staehelin, *op. cit.*, p. 260 sqq., et notamment p. 261 et note 2.

¹⁰ Cf. M. Besnier, *L'Empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, p. 286 s.

¹¹ Cf. D. S. Robertson, *A handbook of Greek and Roman architecture*, p. 295 s., 346 et pl. XXI b.

Il faut donc très probablement situer dans cette première partie du règne, et plus précisément dans les années 312 à 314 où les communications entre l'Italie et la Gaule, toutes deux soumises à Constantin, reprenaient telle-ment d'importance, l'achèvement de la réfection de la route commémoré par toute une série de milliaires au nom de cet empereur, mais non plus préci-sément datés¹². Les travaux étaient alors en cours depuis longtemps déjà, comme le montrent plusieurs autres milliaires appartenant au même tronçon de la route et que la mention de divers empereurs plus anciens permet respec-tivement de dater des derniers mois de 282 (Carus Auguste, Carin César Auguste)¹³, du 1^{er} mars 293 au 1^{er} mai 305 (Dioclétien et Maximien Augustes, Constance Chlore et Galère Maximien Césars)¹⁴, du 1^{er} mai 305 au 25 juillet 306 (Constance Chlore et Galère Maximien Augustes, Sévère et Maximin Daia Césars)¹⁵, du 25 juillet 306 à avril 307 (Galère Maximien et Sévère Augustes, Maximin et Constantin Césars)¹⁶, du 11 novembre 307 ou 308 et jusqu'à 310 (Licinius Auguste)¹⁷.

Nous possédions ainsi jusqu'ici seize milliaires ou fragments de milliaires, échelonnés de Bourg-St-Pierre à Villette, et datés de cette période d'une tren-taine d'années s'étendant du règne de Carus aux premières années du règne de Constantin. La longue durée des travaux peut suffisamment s'expliquer par les interruptions que durent imposer les vicissitudes d'une époque trou-blée comme par les difficultés qu'il avait fallu vaincre pour mener à bien l'entreprise. Il faut remarquer, en effet, que depuis les milliaires de Claude rappelant la construction d'une route carrossable deux cent trente-cinq ans auparavant¹⁸, aucun indice d'une réparation intermédiaire de cette route n'a jamais été retrouvé. Il s'agissait donc de remettre en état une chaussée qu'une longue négligence avait laissé lentement se détériorer et de rétablir ainsi la circulation entre le passage des Alpes et les routes du Plateau qui, les mil-liaires conservés en font foi, avaient été plus régulièrement entretenues¹⁹. Du col du Grand St-Bernard, on put ainsi de nouveau rejoindre, par Moudon, Avenches, Soleure et Augst, la vallée du Rhin, ou, par Lausanne, Orbe, Pon-tarlier, Besançon, le Plateau de Langres, en direction des deux nouveaux chefs-lieux de la province de Belgique, Trèves et Reims.

* * *

¹² *CIL*, XII, 5519, 5521, 5522, 5522 a, 5522 b, 5526, 5529. Cf. Howald-Meyer, 372, 374 ; P. Collart, *loc. cit.*, p. 71 sqq., n^{os} 23, 24, 26 et pl. 24.

¹³ P. Collart, *loc. cit.*, p. 70, n^o 22.

¹⁴ *CIL*, XII, 5520 = Howald-Meyer, 373.

¹⁵ *CIL*, XII, 5525 = Howald-Meyer, 376.

¹⁶ *CIL*, XII, 5527.

¹⁷ *CIL*, XII, 5523 = Howald-Meyer, 375. Bien qu'elle ne soit pas précisée, la date est sans doute antérieure à la reconnaissance de Constantin comme Auguste, en 310 (cf. M. Besnier, *op. cit.*, p. 339 s.).

¹⁸ Cf. *supra*, p. 233 et note 5.

¹⁹ Cf. Howald-Meyer, *op. cit.*, p. 323 sqq. (route Genève-Nyon-Lausanne), 327 s. (route Lausanne-Orbe-Yverdon-Avenches), 329 (route Lausanne-Oron-Moudon-Avenches), 329 s. (route Avenches-Soleure-Baden).

Dans le cadre de cette réfection des routes du Valais, le milliaire de Monthey est à rapprocher du milliaire de Martigny qui porte les noms des mêmes empereurs, et dont il est par conséquent contemporain²⁰. A y regarder de plus près, il y a cependant entre ces milliaires, tant dans leur aspect extérieur que dans leurs inscriptions, des différences notables qu'il convient d'abord de souligner.

Le milliaire de Martigny (pl. II, fig. 4 et pl. III, fig. 8) est un fût robuste, en calcaire poreux, de 174 cm de hauteur et de 60 cm de diamètre. Il n'a guère été déplacé, car il marquait le deuxième mille à partir du chef-lieu, et peut-être même le premier²¹. Aux titres habituels des deux Augustes et des deux Césars est jointe la formule *bono r(ei)p(ublicae) natis*, qui figure aussi plus tard sur les milliaires de Constantin. Suit immédiatement l'indication de la distance.

Au contraire, le milliaire de Monthey est une frêle colonnette ornée d'un astragale, apparemment arrachée aux ruines de quelque villa romaine pour venir servir de jalon sur la route. Son fût élancé n'a que 116 cm de hauteur et 23 cm de diamètre. Son poids restreint en rendait le transport facile. Exhumé sur la hauteur, loin des routes de la plaine, il avait dû être une fois encore déplacé pour retrouver dans une construction tardive sa fonction première : des vestiges de murs ont été repérés dans son voisinage et la distance mentionnée, 17 milles, est supérieure à celle qui sépare Martigny de Monthey.

Dans l'inscription, la titulature des quatre princes a été réduite à l'essentiel : Dioclétien et Maximien sont dits seulement *invicti Augusti*, Constance et Galère *nobilissimi Caesares*. En revanche, trois lignes de texte séparent leurs noms de l'indication du nombre de milles. Elles expriment, en une formule un peu maladroite, la raison de l'hommage ainsi rendu à ces empereurs et la reconnaissance qu'ils s'étaient attirée en réparant un si long tronçon de la route : *q(uod) multa milia et milia XX a Val(l)en(sium) Cla(udii) (Foro) refecerunt*).

Le chiffre XVII que porte notre milliaire est aussi celui qu'indique l'inscription du milliaire de Licinius trouvé près de St-Triphon²². La distance de Martigny à St-Triphon étant très exactement telle, soit un peu plus de

²⁰ CIL, XII, 5520 = Howald-Meyer, 373 : *d(ominis) n(ostris) [Dioclet]iano et / Maxima[no] piis fel(icitibus) invictis Au(gustis) / et Constan[tio et Gall(erio) Max]imiano / nobili(ssimis) Ca[es]aribus bono r(ei) p(ublicae) natis / et invic[tis principibus] / F(oro) C(laudii) [Val(l)ensium] / m(ilia) p(assuum) II*. — Il serait téméraire d'affirmer, comme la suggestion en a été faite (cf. Howald-Meyer, ad 373), qu'un fragment de milliaire provenant aussi de Martigny (cf. ASA, 1889, p. 206) appartienne à la même série : il ne porte que quelques lettres, qui permettraient tout au plus de restituer la formule *[no]b(ilissimis) Caes(aribus)* et, sur une autre ligne, les mots *C(laudii) V(allensium)*.

²¹ On déplorera une fois de plus la fâcheuse habitude de retracer grossièrement en peinture rouge les lettres évanescentes ou totalement disparues, ce qui rend toute vérification impossible. Ce milliaire se trouve aujourd'hui dans le jardin de M. Tissières à Martigny-Ville, où nous l'avons vu.

²² CIL, XII, 5523 = Howald-Meyer, 375 : *Imp(eratori) Caes(ari) Val(erio) / Licini-ano Licinio / p(io) f(elici) invicto Aug(usto) / F(oro) Cl(audii) Vall(ensium) Oct(oduro) / m(ilia) p(assuum) XVII*. — Cf. *supra*, p. 235, note 17.

25 kilomètres, ce dernier n'avait pas été déplacé. Pour justifier le chiffre identique qui figure sur le milliaire de Monthey, deux hypothèses peuvent être envisagées : si ce milliaire provient de la route principale, il se trouvait nécessairement près de St-Triphon, de l'autre côté de la vallée, où il aurait été bientôt soit doublé, soit remplacé par le milliaire au nom de Licinius ; mais s'il provient d'un embranchement de cette route, son emplacement primitif pourrait être cherché plus près de Monthey.

Pour être exceptionnelle, l'existence de milliaires doubles n'est pas absolument insolite ; mais ce sont ordinairement des milliaires jumeaux, d'apparence et de texte identiques, érigés en même temps sur les deux côtés de la route²³ ; il est peu vraisemblable qu'on soit venu là doubler après coup un milliaire encore en place par un plus récent. On s'expliquerait mieux, en revanche, qu'un milliaire accidentellement disparu ait été remplacé par un autre, au nom de l'empereur régnant ; en raison de ses dimensions restreintes et de son faible poids, notre milliaire aurait pu être assez aisément ravi et transporté ; on l'aurait alors remplacé par le milliaire de Licinius aujourd'hui conservé dans l'église d'Ollon. Cette substitution, survenue peu d'années après la mise en place de la première pierre, fournirait une explication plausible au fait qu'un milliaire au nom de Licinius, seul de son espèce, provienne de ce tronçon de la route, situé chronologiquement entre les milliaires aux noms des empereurs de la tétrarchie et ceux, beaucoup plus nombreux, au nom de Constantin. Sans exclure cette éventualité, des considérations d'un autre ordre nous inclinent toutefois vers une autre.

Les milliaires conservés permettent de reconstituer assez fidèlement le développement des travaux destinés à rétablir, entre le col du Grand St-Bernard et le Plateau suisse, les communications coupées par les bouleversements du III^e siècle. Il faut remarquer tout d'abord que les milliaires les plus anciens proviennent du tronçon de la route compris entre Martigny et Massongex : celui de Carus et Carin était remployé comme meneau dans une fenêtre du clocher roman de l'abbaye de St-Maurice²⁴ ; celui de Dioclétien, Maximien, Constance Chlore et Galère, qui porte le chiffre II, a été trouvé près de Martigny (pl. II, fig. 4 et pl. III, fig. 8)²⁵. On en peut conclure que la réfection de la route amorcée en 282 sous Carus et Carin fut reprise au départ de Martigny sous la tétrarchie entre 293 et 305. Elle ne fut poursuivie que plus tard sur la rive droite du Rhône, au-delà du pont de Massongex jusqu'au lac : à ce tronçon appartiennent les milliaires de St-Triphon (XVII) au nom de Licinius, de Rennaz (XXVI) aux noms de Constance Chlore, Galère, Sévère et Maximin, de la Tour-de-Peilz aux noms de Galère, Sévère, Maximin et Constantin, tous datables des années suivantes, entre 305 et 310²⁶. Parachevée par Constantin, sans doute avant 314, cette réfection fut enfin commémorée, sur toute la longueur du parcours, par l'échelonnement des milliaires

²³ Cf. par exemple, sur la Via Egnatia, deux milliaires jumeaux au nom de Caracalla : *CIL*, III, 711-712 = 7363-7364 et p. 990.

²⁴ P. Collart, *loc. cit.*, p. 70, n^o 22.

²⁵ *CIL*, XII, 5520 = Howald-Meyer, 373. Cf. *supra*, p. 236.

²⁶ *CIL*, XII, 5523, 5525, 5527. Cf. Howald-Meyer, 375-376, et *supra*, p. 235.

au nom de cet empereur, dont sept exemplaires ont été trouvés, à Bourg-St-Pierre (pl. III, fig. 6), Martigny (pl. II, fig. 5), St-Maurice (pl. III, fig. 7), Villeneuve et Villette²⁷.

Si cette vue des choses est exacte, le milliaire de Monthey n'aurait pas sa place dans la série que nous venons de passer en revue. Par les chiffres de milles qu'il indique, il ne peut appartenir au tronçon Martigny-Massongex, trop court. Mais par sa date, il ne peut non plus appartenir au tronçon suivant, sur la rive droite du Rhône, dont la réfection est, nous l'avons vu, plus récente. C'est donc à quelque embranchement de la route qu'il le faut nécessairement rapporter.

La distance de Martigny à Massongex n'est que de 12 milles, soit 17,740 km ; c'est la distance portée sur les itinéraires antiques entre Octodurus et Tarnaia²⁸. Au-delà du pont sur le Rhône, trois milliaires conservés nous assurent que la réfection de la route est postérieure à l'abdication de Dioclétien, le 1^{er} mai 305. Or nous apprenons aujourd'hui par notre inscription que les travaux routiers entrepris en Valais sous la tétrarchie ne s'arrêtaient pas à Massongex ; ils avaient été poursuivis sur une distance de 20 milles, soit 29,570 km, à partir de Martigny. Comme cette indication ne saurait s'appliquer au tronçon de la rive droite du Rhône, en aval du pont de Massongex, c'est sur la rive gauche que continuait la route ici mentionnée, route sur laquelle notre milliaire marquait le 17^{me} mille. Le lieu de la trouvaille reprend dès lors toute sa signification et son importance : sur cette rive, Monthey se trouve à 21,500 km de Martigny ; placée au 17^{me} mille, soit à 25,134 km la colonne n'y aurait pas été apportée de bien loin, et probablement de Muraz, où nous conduit la distance indiquée.

L'existence d'une route secondaire partant de Massongex-Tarnaia pour relier directement le Valais à Genève par la rive gauche du Rhône et du lac n'est attestée ni par la Table de Peutinger ni par l'Itinéraire d'Antonin. On ne peut cependant guère la mettre en doute, tant l'utilité d'un tel raccourci s'imposait. Des indices plus précis ne font d'ailleurs pas défaut. De Massongex jusqu'au lac, les vestiges romains sont nombreux dans la partie occidentale de la vallée : à Monthey, on a exhumé des tombes et les fondations d'une villa romaine, avec des vestiges d'hypocauste et de la céramique du I^{er} au IV^e siècle ; de Collombey-Muraz provient une statuette de bronze, conservée au Musée de Berne ; le Musée de Valère, à Sion, possède un autel dédié à Jupiter Optimus Maximus trouvé à Vionnaz, où les ruines d'une villa romaine ont aussi livré des fragments de marbres et de colonnes²⁹. Une route devait desservir tous ces sites. On en a supputé la présence à Vouvry³⁰. Et la trouvaille à Port-Valais d'une monnaie en or des Salasses semble indiquer déjà un usage ancien de cet itinéraire transalpin³¹.

²⁷ *CIL*, XII, 5519, 5521, 5522, 5522 a, 5522 b, 5526, 5529. Cf. *supra*, p. 235 et note 12.

²⁸ *Tab. Peutinger.*, segm. III, 3 ; *Itin. Anton.*, ed. Wesseling, p. 351. Cf. Th. Mommsen, *CIL*, XII, p. 21 ; K. Miller, *Itineraria romana*, col. 74 s. et fig. 26 ; P. Collart, *loc. cit.*, p. 35.

²⁹ Cf. M.-R. Sauter, *Vallesia*, V, 1950, p. 116 s., 84, 151, et pl. VIII, 1.

³⁰ Cf. *ibid.*, p. 152.

³¹ Cf. *ibid.*, p. 117.

Au départ de Genève, l'existence d'une route sur la rive gauche du lac a été depuis longtemps démontrée. On en a repéré la chaussée en plusieurs endroits, notamment au passage du nant de Frontenex, et M. Louis Blondel en a pu très exactement reconstituer le tracé : quittant l'agglomération par Villereuse, elle gagnait les Crêts de Cognoy, et par Bonvard, Le Carre, Corsier, Douvaine se dirigeait sur le Valais³². En territoire savoyard, plusieurs secteurs en ont été étudiés par M. Ch. Marteaux³³ ; et voici près d'un siècle que l'abbé Ducis s'appliquait déjà à dénoncer l'erreur de ceux qui prétendaient qu'elle n'aurait pu franchir le passage rocheux de Meillerie³⁴. Bien plus, M. Blondel a su discerner sous divers noms de lieux des environs de Genève le souvenir des milliaires qui la jalonnaient, dont un, trouvé près de Crevy, nous est même parvenu³⁵. La provenance en est bien attestée, quoique ce milliaire ait longtemps passé pour avoir appartenu, comme celui de Messery, à la route Nyon-Genève, de l'autre côté du lac³⁶.

Les deux pierres sont aujourd'hui conservées au Musée de Genève³⁷, et M. Louis Blondel a fort clairement exposé les raisons pour lesquelles il faut dissocier leurs destins. Le milliaire de Messery, qui porte les noms de Septime-Sévère et Caracalla et le chiffre IIII, date de 201 ; à cette date, il est exclu qu'on ait calculé les distances à partir de Genève, encore simple *vicus* ; celle qui est ici gravée ne correspondrait d'ailleurs pas au lieu de la trouvaille ; il est donc certain que la pierre a traversé le lac et que la distance indiquée était comptée de Nyon³⁸. Il en va tout autrement du milliaire dit d'Hermance, en réalité trouvé non point au bord du lac, mais à l'intérieur sur la route, à l'exacte distance de Genève qu'il indique, soit 7 milles, et de plus beaucoup plus récent ; il porte les noms de Constance Chlore et Sévère³⁹ ; d'autres exemples, contemporains, montrent qu'à cette époque Genève était devenue tête de routes⁴⁰. La date, très précisément comprise entre le 1^{er} mai 305 et le 25 juillet 306, doit retenir ici l'attention, car la découverte du nouveau

³² Cf. L. Blondel, *La route romaine de la rive gauche du lac de Genève à Veigy*, dans *Genava*, XVII, 1939, pp. 63 à 73 ; et précédemment *Genava*, I, 1923, pp. 80 à 82.

³³ Dans *Revue savoisiennne*, LIX, 1918, p. 64 sqq. ; LX, 1919, p. 17 sqq. et 165 ; LXI, 1920, p. 77 s.

³⁴ Dans *Revue savoisiennne*, VI, 1865, p. 93 s. ; cité par L. Blondel, *loc. cit.*, p. 63, note 1.

³⁵ *Loc. cit.*, p. 72.

³⁶ Cf. L. Blondel, *La route romaine de Genève à Nyon*, dans *Genava*, XV, 1937, p. 73 ; W. Deonna, dans *Genava*, IV, 1926, p. 271 ; F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 3^e éd., p. 343, note 5. Quiconque a parcouru la Grèce en quête d'inscriptions sait combien les pierres, embarquées comme lest sur des voiliers, sont susceptibles de voyager, sur des distances parfois considérables, d'un rivage à un autre.

³⁷ Inv. n^{os} 29 et 57. Cf. W. Deonna, *Genava*, IV, 1926, p. 237, n^{os} 36 et 38 = *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, p. 21.

³⁸ CIL, XII, 5532 = Howald-Meyer, 380. Cf. L. Blondel, *Genava*, XV, 1937, p. 73.

³⁹ CIL, XII, 5535 : *Imp(eratori) Caes(ari) Flavio / Val(erio) Constantio / pio fel(ici) in(victo) Aug(usto) et / Severo nob(ilissimo) Caes(ari) VII*. Cf. L. Blondel, *Genava*, XV, 1937, p. 73 ; *Genava*, XVII, 1939, p. 73.

⁴⁰ L. Blondel cite deux milliaires d'Annemasse (W. Deonna, *Genava*, IV, 1926, p. 247, n^{os} 83 bis et 83 ter = *Pierres sculptées...*, 1929, p. 31), datés de 305/306 et de 306/307, qui, bien que ne portant pas de chiffre, étaient placés, sur deux routes différentes, exactement à 5 milles de Genève.

milliaire de Monthey lui confère tout son sens ; elle montre que la réfection de la route de la rive gauche du lac, amorcée en Valais sous Dioclétien avant 305, fut poursuivie sans désespérer par ses successeurs immédiats jusqu'à Genève.

L'importance de Tarnaia-Massongex, l'ancien chef-lieu des Nantuates, dont M. Denis van Berchem a naguère solidement établi l'identification et défini le rôle multiple⁴¹, se trouve ainsi une fois de plus soulignée. Tête de pont sur le Rhône, poste militaire, sanctuaire d'un Jupiter celtique, forteresse et marché⁴², cette bourgade était, de plus, le carrefour d'où se détachait de la route principale du Grand St-Bernard au Léman la route de la rive gauche du lac, dont, en dépit du silence des Itinéraires, l'existence était depuis longtemps pressentie, mais dont notre milliaire de Monthey constitue, en Valais, le premier jalon sûr. L'étude topographique du bourg de Massongex faite naguère par M. Louis Blondel a bien mis en lumière cet aspect du site : le tracé des voies romaines à travers l'agglomération a pu être ainsi reconnu, comme a pu être aussi reconnue la double connexion du pont sur le Rhône, d'une part vers Martigny, de l'autre vers St-Gingolph, avec la route de la rive gauche qui, serrant de près la montagne, se poursuivait au nord en direction du lac⁴³. La valeur militaire et économique de cette route est maintenant mise en évidence par le soin que prit Dioclétien de la rétablir au-delà de la bifurcation de Massongex sur huit milles, avant même que la réfection de l'autre branche, sur la rive droite du Rhône, n'ait été à son tour entreprise.

⁴¹ Cf. D. van Berchem, *Le sanctuaire de Tarnaia*, dans *Revue historique vaudoise*, 1944, p. 11 sqq.

⁴² *Ibid.*, p. 16 et 21 s.

⁴³ L. Blondel, *Vallesia*, X, 1955, p. 52 sqq. et fig. 3-4.

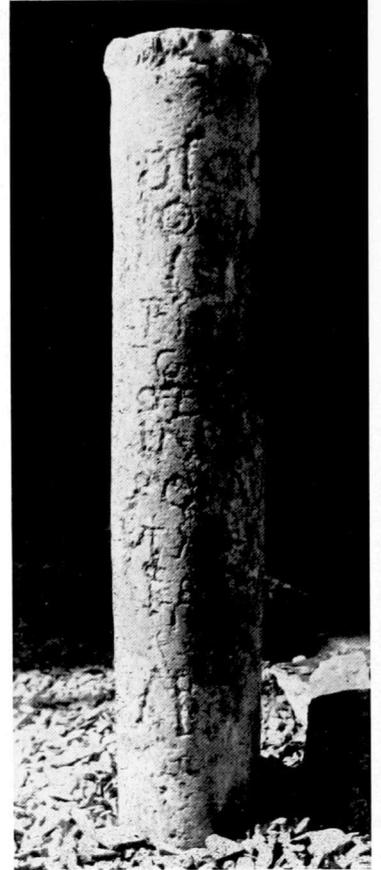


Fig. 1. Milliaire de Monthey

Fig. 2. Détail

Fig. 3. Milliaire de Monthey



Fig. 4. Milliaire de Martigny (*CIL*, XII, 5520)
(Photo Boissonnas, Genève)

Fig. 5. Milliaire de Martigny (*CIL*, XII, 5521)
(Photo Boissonnas, Genève)

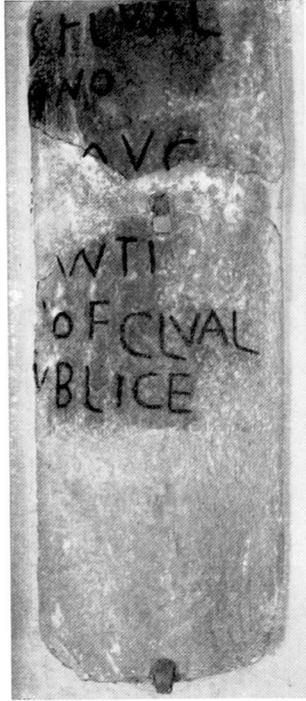


Fig. 6. Milliaire de Bourg-Saint-Pierre (*CIL*, XII, 5519)

Fig. 7. Milliaire de Saint-Maurice (*CIL*, XII, 5522)

Fig. 8. Milliaire de Martigny (*CIL*, XII, 5520)

